



Nouvelles plaquettes tarifaires

En 2011, les banques mettront à la disposition de leurs clients une nouvelle génération de plaquettes tarifaires comprenant un sommaire-type commun à l'ensemble de la profession et un extrait standardisé des tarifs de 10 produits ou services courants. Ces nouvelles présentations des plaquettes tarifaires résultent de l'engagement pris dans le cadre du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) par les représentants des banques françaises le 21 septembre 2010 afin de renforcer la transparence des tarifs bancaires.

Cet engagement s'est traduit par une norme professionnelle de la Fédération bancaire française (FBF) de présentation de ces plaquettes tarifaires. Selon cette norme professionnelle, l'extrait standardisé comprend les tarifs des services suivants :

- l'abonnement permettant de gérer ses comptes sur l'Internet,
- le produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS,
- la carte de paiement internationale à débit immédiat,
- la carte de paiement à débit différé,
- la carte de paiement à autorisation systématique,
- le retrait en euros d'un distributeur automatique de billets d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale,
- le virement SEPA occasionnel externe de la zone euro,
- les frais de prélèvement,
- la commission d'intervention,
- l'assurance perte ou vol de moyens de paiement.

Pour les plaquettes diffusées dans les DOM, la liste est complétée par les frais annuels de tenue de compte.

Cette norme s'appliquera aux plaquettes dont les tarifs entreront en vigueur le 1^{er} avril 2011.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Elargissement de la zone euro

Depuis le 1^{er} janvier 2011, l'Estonie est devenu le 17^e Etat membre de l'Union européenne à intégrer la zone euro.

Publications au Journal Officiel de la République

1 – Réforme du crédit à la consommation

➤ *Donner le choix aux consommateurs entre crédit amortissable et crédit renouvelable, Renforcer les sécurités à l'entrée du crédit*

Le décret n° 2010-1462 du 30 novembre 2010 fixant les seuils nécessaires à l'application des articles 6 et 11 de la loi n° 2010-737 du 1^{er} juillet 2010 a été publié au J.O. du 2 décembre 2010.

Le décret fixe :

- un seuil à 1 000 euros à partir duquel les vendeurs en magasin auront l'obligation de proposer aux consommateurs le choix entre crédit amortissable et crédit renouvelable ;
- un montant de 3 000 euros à partir duquel des justificatifs devront être produits par l'emprunteur pour remplir la fiche de dialogue comprenant des informations relatives à l'endettement et au revenu du consommateur ;
- le montant de remboursement anticipé à partir duquel des indemnités de remboursement anticipé peuvent être réclamés par le prêteur à l'emprunteur ; le décret fixe ce montant à 10 000 euros sur douze mois.

➤ *Interdire les cadeaux excessifs offerts à l'occasion d'un crédit*

L'arrêté du 30 novembre 2010, publié au J.O. du 2 décembre 2010, plafonne à 80 euros le montant des cadeaux offerts lors de la souscription d'un crédit à la consommation.

Ces mesures entreront en application le 1^{er} mai 2011.

2 – Aide au fret en outre-mer

Le décret n° 2010-1867 du 29 décembre 2010 relatif à l'aide au fret accordée aux entreprises des collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Mayotte, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin a été publié au J.O. du 30 décembre 2010.

Publications

1 – Comité consultatif du secteur financier (CCSF)

Le rapport d'activité 2009-2010 du CCSF est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/rapports/rapport-annuel-ccsf-09-10.htm>

2 – Banque de France

- *La médiation du crédit*, Christian Liebert, Direction générale des Activités fiduciaires et de place
- *La loi sur le crédit à la consommation : la protection de la clientèle au cœur de la prévention et du contrôle bancaire et assurantiel*, Cécile Sellier, Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel
- *Le dispositif de traitement des situations de surendettement des particuliers : les principaux effets de la loi Lagarde*, Mark Béguery, Direction de la Surveillance des relations entre les particuliers et la sphère financière.

Ces articles, publiés dans le Bulletin de la Banque de France n° 182, sont disponibles en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.banque-france.fr/fr/publications/bulletin/bul182.htm>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

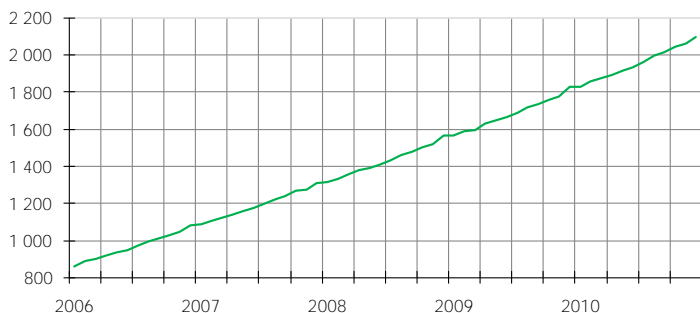
Circulation fiduciaire

L'IEDOM, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les **billets** qui ont cours dans la zone euro. Au 31 décembre 2010, l'agence de la Guyane a délivré en cumul depuis l'introduction de l'euro, 53,1 millions de billets pour une valeur totale de 2 098,6 M€, soit une hausse de 14,7 % sur un an (contre + 16,8 % à fin 2009). Les billets de 20€ représentent 47,9 % du total en volume, alors qu'ils ne représentent que 24,3 % du total en valeur. Inversement, les billets de 100€ représentent 38,2 % de la valeur totale mais 15,1 % du volume total.

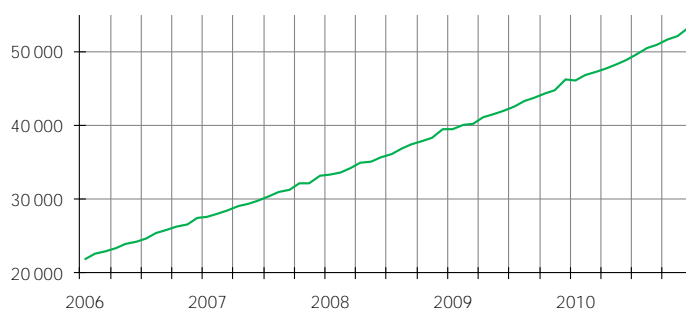
Agissant pour le compte du Trésor public, l'IEDOM assure également l'émission de **pièces métalliques** en euros. Au 31 décembre 2010, l'émission nette cumulée de pièces en € s'élevait à 50,6 millions d'unités pour une valeur de 8,2 M€, soit une augmentation de 4,6 % sur un an (contre + 9,4 % à fin décembre 2009). Les pièces de 1 et 2 centimes, dont le taux de retour est très faible, représentent 51,9 % du total en volume, alors qu'elles ne représentent que 4,6 % de la valeur. Inversement, les pièces de 2€ qui ne représentent que 3,3 % du volume total représentent 40,4 % de la valeur totale.

Emissions nettes cumulées de billets

En millions d'euros



En milliers d'unités



BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

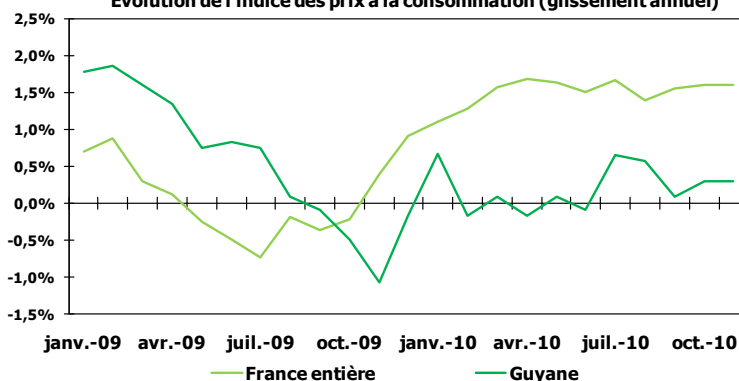
Prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation reste stable sur le mois de novembre 2010. Les prix stagnent sur les grands postes, même si les prix des produits frais et des transports et communications sont en recul (respectivement - 1,0 % et - 0,4 % sur le mois).

Sur un an, l'indice enregistre une légère hausse de 0,3 %. Ce mouvement s'explique par la progression des prix de l'alimentation, particulièrement des produits frais (+ 10,2 %), ainsi que ceux de l'énergie (+ 4,6 %). Parallèlement, les prix des produits manufacturés et des transports et communications restent sur leur tendance baissière (respectivement - 1,6 % et - 5,0 %).

Cette progression des prix sur un an demeure nettement inférieure à celle du reste de la France en novembre : + 2,4 % à la Guadeloupe, + 1,6 % à la Martinique et pour l'ensemble de la France, + 1,3 % à la Réunion. Ce décalage s'explique, à nouveau, par une plus forte augmentation des prix pour le poste « énergie » sur la France entière, et une moindre baisse sur les postes « transports » et « produits manufacturés »¹.

Evolution de l'indice des prix à la consommation (glissement annuel)



Source: INSEE

Emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi (catégorie A) augmente assez fortement (+ 3,0 %²) en novembre par rapport au mois précédent (contre une variation mensuelle moyenne de + 0,3 % en 2010), et atteint 16 235 demandeurs (données brutes). Sur un an, la hausse du chômage se confirme : + 8,1 %. De plus, tant le chômage des jeunes³ que le chômage de longue durée⁴ progressent (respectivement + 4,0 % et + 2,6 sur le mois après CVS). Parallèlement, le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle Emploi reste en baisse, tant sur le mois (- 8,4 %) que sur l'année (- 31,5 %).

Commerce extérieur

Cumulées à octobre, les importations totales de biens enregistrent sur un an une augmentation de 11,4 % en valeur⁵. En parallèle, les exportations de biens progressent de 42,7 % (sur la même période) suite à des réexportations liées au secteur spatial sur des postes tels que les « produits informatiques et électroniques ».

¹ Légère hausse à la Guadeloupe et à la Réunion sur le poste « produits manufacturés ».

² Evolution après CVS.

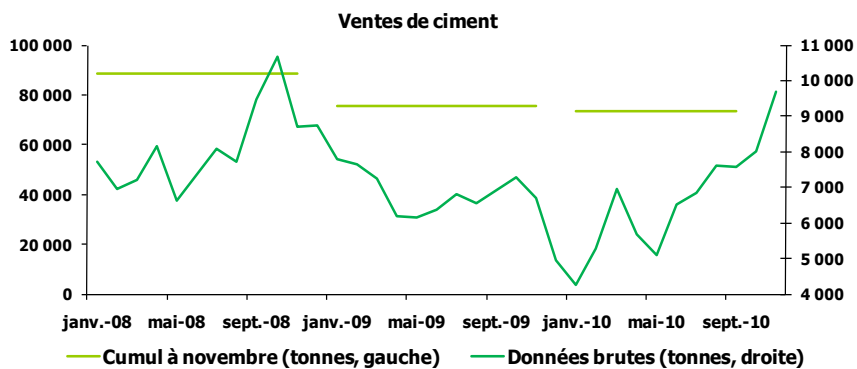
³ Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

⁴ Demandeurs d'emploi depuis plus d'un an, catégories A, B et C.

⁵ Augmentation portée principalement par la progression du poste « produits informatiques, électroniques et optiques », due aux imports du secteur spatial, et des postes « produits agroalimentaires » et « produits pétroliers ».

BTP

Les ventes de ciment de novembre confirment la dynamique positive de **cette fin d'année 2010**, et progressent de 20,7 % sur le mois (+ 44,5 % en glissement annuel). En cumul à fin novembre, les volumes vendus retrouvent quasiment les niveaux de l'an dernier (- 2,9 %) après un premier semestre difficile. Cette forte progression sur un an s'explique notamment par d'importants chantiers en cours, tels que la réfection des quais du port de Dégrad des Cannes, l'extension du Centre Hospitalier de Cayenne, la construction d'un nouvel hypermarché dans la zone Industrielle Terca, ou encore celle de logements sociaux à Saint-Laurent du Maroni.



Source: Ciments guyanais

Carburants

L'arrêté préfectoral n°2417 du 31 décembre 2010 fixe, à compter du 1^{er} janvier 2011, le prix de détail des carburants à 1,45€ / litre pour l'essence (soit une hausse de quatre centimes), et 1,29€ / litre pour le gazole (soit une hausse de cinq centimes). Cette augmentation est due à une hausse de la taxe spéciale de consommation sur les carburants votée par la Région Guyane.

Social

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation Parent Isolé (API) dans les DOM, à compter du 1^{er} janvier 2011. L'Allocation de Retour à l'Activité (ARA) est également supprimée, le RSA couvrant l'objectif de réinsertion professionnelle de l'ARA. L'accompagnement social et professionnel devrait être renforcé. Les personnes précédemment couvertes par le RMI en seront bénéficiaires de droit. De plus, les auto-entrepreneurs, les étudiants de plus de 26 ans ainsi que les salariés sous plafond de ressources pourront également en bénéficier, après décision individuelle du Conseil Général.

Collectivités

La Communauté des Communes des Savanes voit le jour à partir du 1^{er} janvier 2011. Elle regroupe les communes de Saint-Elie, Iracoubo, Sinnamary et Kourou. La représentation au sein de cette structure sera proportionnelle à la démographie des communes : respectivement trois, quatre, cinq et huit délégués pour les communes précédemment citées. Les compétences obligatoires comprennent les domaines de l'aménagement du territoire et du développement économique. En outre, des compétences optionnelles relatives à l'environnement, l'habitat, le sport ou la culture pourront être utilisées. La Guyane devient ainsi une région entièrement couverte par des structures intercommunales.

Institutions

Les élections des membres de l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane (CCIG) se sont déroulées au début du mois de décembre 2010⁶. C'est la liste « La force d'agir pour tous », conduite par Jean-Paul Le Pelletier, Président sortant, qui l'a emporté, récoltant l'ensemble des sièges à pourvoir.

Démographie

L'INSEE a publié en décembre 2010 ses dernières projections de population par régions à l'horizon 2040. Selon cette étude, la Guyane pourrait alors compter 574 000 habitants, soit une progression de plus de 169 % entre 2007 et 2040. La Guyane resterait la région française la plus jeune (âge moyen estimé à 30 ans), et la plus dynamique (taux de croissance annuel moyen entre 2030 et 2040 estimé à 2,6 %).

Par ailleurs, selon les derniers chiffres de la population légale, issus du recensement de 2008 et publiés début janvier 2011, la Guyane comptait 219 266 habitants au 1^{er} janvier 2008.

Urbanisme

La Mairie de Cayenne et l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine ont signé un avenant relatif au Projet de développement et de rénovation urbaine de certains quartiers de Cayenne classés en Zone Urbaine Sensible, lançant ainsi la première phase du programme de réaménagement, pour un montant d'environ 164 M€. Quatre secteurs insalubres, comprenant les cités Mirza, Médan et Eau Lisette, sont concernés. De plus, la concertation quant à la deuxième phase de réaménagement, qui concernera les quartiers des Tours Floriales et la cité Rénovation Urbaine, a été lancée, et devrait aboutir à une signature dans le courant du premier semestre 2011.

Équipement du territoire

A l'occasion de sa visite en Guyane début décembre 2010, la ministre de l'Outre-mer, Madame Marie-Luce Penchard, a signé avec Messieurs Daniel Ferey, préfet de Guyane et Rodolphe Alexandre, Président de la Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) et de la Région, une convention relative à la construction d'une usine d'eau potable à Matiti (commune de Macouria). Le projet, cofinancé par la CCCL, l'Etat, l'Europe et la Région, devrait coûter 40 à 50 M€. L'usine traitera l'eau prélevée dans le fleuve Kourou et alimentera les communes de la CCCL.

Secteur aurifère

La société aurifère guyanaise Auplata va se rapprocher de la société minière canadienne Columbus Gold, en entrant au capital à hauteur de 45 % environ. Parallèlement, Columbus Gold participera, pour 7 millions de dollars, à la valorisation du gisement de « Paul Isnard », notamment par des études géologiques et de faisabilité. Par ailleurs, la société guyanaise travaille à la mise au point d'une nouvelle technique d'extraction de l'or, en mettant en œuvre un « démonstrateur en cuves agitées », utilisant du thiosulfate de sodium. Après des premiers résultats encourageants, Auplata va construire une unité de traitement de plus grande taille, afin d'améliorer le rendement de l'extraction de minerai⁷.

⁶ Le mode de scrutin, par correspondance ou internet, explique la durée (deux semaines) de la procédure.

⁷ Actuellement, Auplata extrait 30 % de l'or contenu dans les minerais par procédé gravimétrique.

Secteur spatial

Le 29 décembre 2010, lors de son 55^{ème} lancement, Ariane 5 a mis en orbite deux satellites de télécommunications : Hispasat 1E pour l'opérateur espagnol Hispasat, et KOREASAT 6, pour l'opérateur coréen KT Corporation. **Au cours de l'année 2010**, 12 satellites ont été lancés par Ariane 5, pour 6 tirs. En 2011, au moins **6 lancements d'Ariane 5** sont prévus depuis Kourou, dont le prochain le 15 février (lancement du deuxième ATV « Johannes-Kepler », à destination de la station spatiale internationale). Arianespace prévoit également les premiers lancements de Soyuz et de Vega depuis le Centre Spatial Guyanais.

Par ailleurs, **à l'occasion d'un déplacement dans l'Eure**⁸, Nicolas Sarkozy a souhaité réaffirmer son engagement en faveur d'une politique industrielle spatiale ambitieuse et innovante. Plus concrètement, la France défendra le programme de modernisation d'Ariane 5 devant l'Agence Spatiale Européenne en 2012. Cette « seconde version » d'Ariane 5, dans laquelle l'Etat a déjà investi plusieurs centaines de millions d'euros, pourrait voir le jour en 2016-2017. En outre, le Président de la République a signé un protocole d'accord engageant 82,5 M€ pour la réalisation d'études préparatoires sur le futur lanceur « Ariane 6 » (sa réalisation est envisagée à l'horizon 2025). Il s'agit de la première tranche issue de l'enveloppe de 250 M€ consacrée à ce projet dans le cadre du grand emprunt.

ACTUALITES REGIONALES

Brésil

Le 12 décembre 2010, une fusée expérimentale de moyenne portée a été lancée avec succès depuis la base d'Alcantara, dans l'Etat du Maranhao, au nord-est du Brésil. La fusée a volé pendant 18 minutes à plus de 240km d'altitude, avant de retomber dans la mer et d'être récupérée par l'armée brésilienne. Elle transportait un module de charge utile destiné à des expérimentations sur l'environnement de la microgravité. Depuis dix ans, le Brésil développe sa technologie de mise en orbite de satellites, en coopération avec l'Ukraine et la Chine.

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % mois précédent**	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Prix à la consommation (avec tabac) – novembre 2010 (Indice base 100 : année 1998)	121,4	0,0 %	+0,3 %
Emploi (Sources : DDTEFP et Pôle emploi)	Demandeurs d'emploi (DEFM A) - à fin novembre 2010 Nb de bénéf. d'alloc chômage (y.c. suspens) – A fin novembre 2010	16 235 6 718	+ 3,0 %*** + 1,7 %	+ 8,1 % + 12,9 %
RMI (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - à fin décembre 2010 Cumul 2010 des prestations nettes versées	10 079 63,6 M€	- 1,1 %	- 4,0 % - 0,7 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)*	Exportations – octobre 2010 Cumul 2010 Importations - octobre 2010 Cumul 2010 Taux de couverture en cumul - à fin octobre 2010	9,5 M€ 133,7 M€ 86,1 M€ 859,0 M€ 15,6 %	+ 23,1 % - 0,7 %	- 3,0 % + 42,7 % - 1,0 % + 11,4 % + 3,4 points

LES SECTEURS D'ACTIVITE

Spatial (Source : Arianespace)	Tirs effectués – à fin décembre 2010 Rappel cumul à fin décembre 2009	6 tirs Ariane 5 (12 satellites) 7 tirs Ariane 5 (12 satellites)
Riz (Sources : DAF Guyane et Douanes)*	Production de riz (2 ^{ème} tranche 2010) Cumul année 2009 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche) Exportations de riz (cumul à fin octobre 2010)	5 756 tonnes (- 18,3 % sur un an) 9 035 tonnes (- 6,9 % sur un an) 5 541 tonnes (+ 65,2 % sur un an) pour 1,81 M€ (+ 21,2 %)
BTP (Source : Ciments Guyanais)	Ventes de ciment – novembre 2010 Cumul 2010	9 688 tonnes (+ 44,5 % sur un an) 73 547 tonnes (- 2,9 % sur un an)
Pêche (Sources : IFREMER, DAM et Douanes)*	Prises de crevettes (cumul à fin juin 2010) Exportations de crevettes (cumul à fin octobre 2010)	623,7 tonnes (- 31,7 % sur un an) 687,2 tonnes (- 24,9 % sur un an)
Or (Source : Douanes)*	Exportations d'or (cumul à fin octobre 2010)	23,7 M€ (+ 22,2 % sur un an)
Bois (Source : ONF)*	Grumes sorties de forêt (cumul à fin décembre 2010)	68 225 m ³ (- 19,0 % sur un an)

* données provisoires

**variations mensuelles des données brutes, non corrigées des variations saisonnières

***variations mensuelles des données corrigées des variations saisonnières

⁸ Usine de Safran, à Vernon, qui fabrique les moteurs d'Ariane.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/10)				
ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

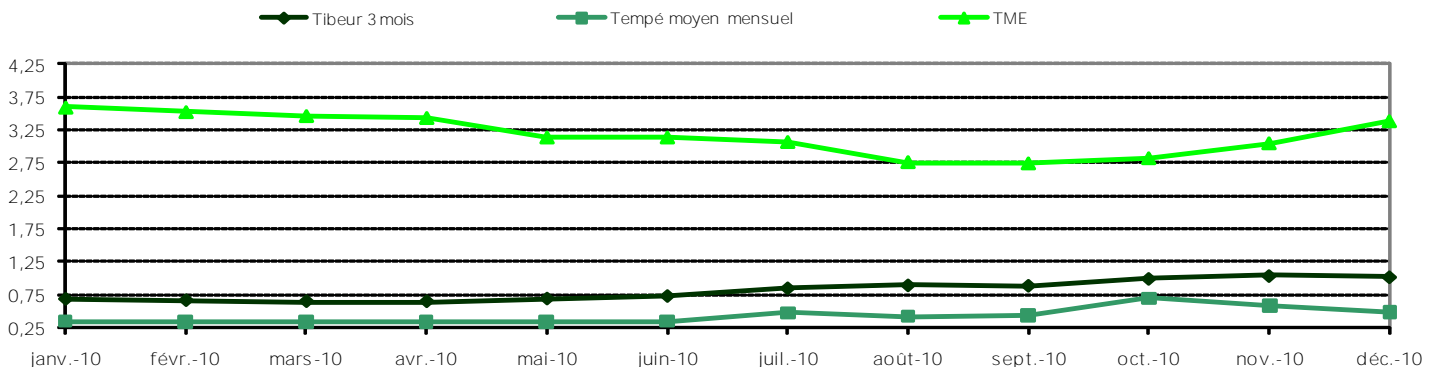
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Décembre 2010)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,4431%	0,6967%	0,5777%	0,4902%	0,8110%	1,0220%	1,2510%	1,5260%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2,74%	2,82%	3,05%	3,39%	2,94%	3,02%	3,25%	3,59%

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2011)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		5,51%			
Prêts à taux variable		4,96%			
Prêts relais		5,88%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,31%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,67%	Découverts en compte (1)		13,77%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		7,77%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

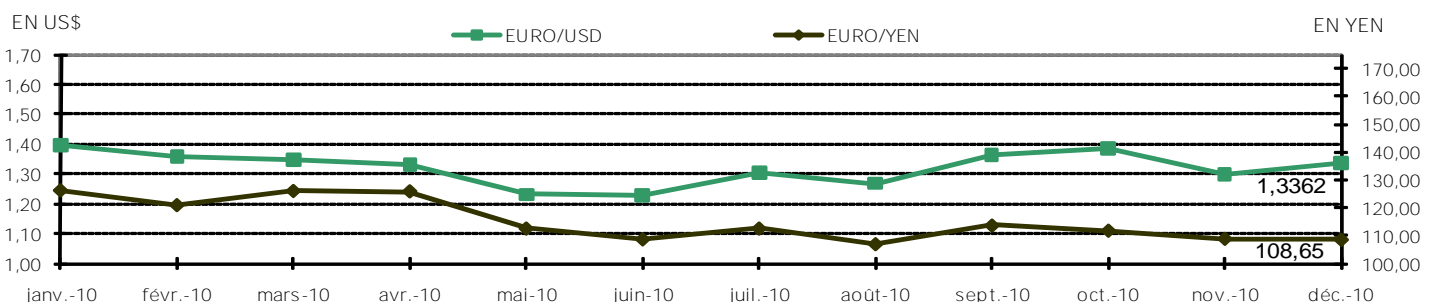
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3362	EURO/ZAR (Afrique du sud)	8,8625	EURO/SRD (Surinam)	3,66620
EURO/JPY (Japon)	108,6500	EURO/BWP (Botswana)	8,62860	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,39070
EURO/CAD (Canada)	1,3322	EURO/SCR (Seychelles)	16,4217	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,9113
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86075	EURO/MUR (Maurice)	40,6052	EURO/BBD (La Barbade)	2,67120
EURO/SGD (Singapour)	1,7136	EURO/BRL (Brésil)	2,2177	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,54780
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,3856	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,46820	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2853,85	EURO/XCD (Dominique)	3,6061	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			